Nord
le Département est là

Le Vice-Président

Monsieur Luc FOUTRY
Président
Communauté de communes Pévèle Carembault
141 rue nationale
BP 63
59710 PONT-A-MARCQ

Lille, le 24 NOV. 2023

Monsieur le Président,

Conformément aux articles L.132-7 et L 132-11 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ostricourt.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Cependant, un point de vigilance concerne la préservation du cheminement de l'ancien Cavalier pour les modes doux. Dans ce cadre, il est regrettable que sa continuité historique ne soit pas préservée : a priori des obstacles grillagés ont vu le jour et ne permettent plus le passage par cette voie verte du côté de la zone d'entreprises.

Je vous remercie de me transmettre un dossier dématérialisé relatif à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas SIEGLER
Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire et du Canal Seine-Nord Europe

Ref : N° DTT-RUH 20230156, Direction Territoires et Transitions, nathalie.fagot@lenord.fr , Tél. : 03.59.73.82.45